

La réunion publique des vœux à l'Espace culturel a été très suivie et je vous en remercie. Vous avez pu entendre tous les élus s'exprimer sur les actions menées, bilan et perspectives. Vous pouvez retrouver cela dans le supplément distribué avec ce numéro de février. J'ai pu m'exprimer sur le dossier du camping et je vais reprendre mes propos ici pour que tout le monde puisse en avoir connaissance.

Le terrain a été acquis par la commune pour faire un camping à la suite d'une déclaration d'utilité publique actée par la Préfecture. Les travaux de mise en place des premiers bâtiments pour les communs ont été réalisés par la commune. Cela accrédite le fait que le camping appartient au domaine public de la commune et que cette dernière est propriétaire, et encore à ce jour, du terrain et des bâtiments qui assurent les communs.

Après quelques années où le camping a été mis en affermage (contrat public) et suite à un différent avec le gérant de l'époque, la commune a dû gérer le camping en régie directe en 2001. Le conseil municipal d'alors s'est tourné vers l'office notarial pour un document qui permette de retrouver un gérant pour cet équipement.

C'est ainsi qu'en 2002 un bail commercial de type 3-6-9 est signé. Il est renouvelé en 2011 et arrive de nouveau à échéance en 2020. Pendant ce temps, les gérants se succèdent et plusieurs cessions de bail sont actées par l'office notarial et la commune.

En 2020, je suis alerté sur l'illégalité d'un bail commercial sur le domaine public. Le défaut d'information a certainement été à l'origine des différentes signatures mais à ce jour, à la lumière de l'illégalité d'un tel contrat, je refuse de le signer. La mairie a donc des échanges avec les gérants pour leur proposer de passer sur un contrat public. Ils refusent et demandent à leur avocat de nous assigner à prolonger le bail commercial. Pendant deux ans, la situation stagne. Les gérants exploitent le camping sur la base d'une reconduite tacite. La situation n'évoluant pas et ne voulant toujours pas signer un bail illégal, le Conseil municipal prend la décision de rompre officiellement le bail en prenant soin d'attendre la fin de saison 2022 pour ne pas impacter l'activité des gérants. Nous avons alors acté que nous les indemniserions, ce qui est tout à fait légitime, à un niveau restant à discuter. La résiliation de la convention, pour motif d'intérêt général, vise à optimiser la gestion de cet équipement communal au regard de la politique touristique du Trièves.

Les gérants ont intenté une action en justice pour annuler la délibération dont l'instruction est toujours en cours. Ils avaient également demandé un référé suspensif de cette délibération et ils ont été déboutés par le tribunal. La délibération devient ainsi exécutoire et les gérants n'ont plus de contrat qui les autorisent à rester sur le terrain de la commune. Nous avons alors entamé une négociation sur le montant de l'indemnisation. Nous avons trouvé un terrain d'entente qui permet aux avocats de rédiger un protocole d'accord écrit. Ce montant prévoit l'indemnisation du fond de commerce, et l'acquisition par la commune de tout le matériel de la société dont les mobil-home, pour avoir un équipement prêt à repartir. Ce montant sera inscrit dans le budget 2023 dans un contexte de solidité financière de la commune de Mens et je peux vous assurer dès à présent qu'il n'impactera pas la fiscalité locale. Fidèle à nos engagements, nous ne toucherons pas à la taxe foncière, seul levier fiscal qui reste sous la maîtrise de la commune.

À la signature du protocole, nous récupérons les outils de fonctionnement de l'équipement. Une publicité est diffusée pour un appel à candidature auquel tout le monde peut répondre. Les futurs gérants, qui n'auront plus à investir dans un fond de commerce ce qui facilitera leur installation, seront ainsi déterminés rapidement afin qu'ils puissent prendre possession des lieux en vue d'une ouverture prévisible le 1<sup>er</sup> mai. Le contrat aura la forme d'une autorisation d'occupation temporaire, en attendant la mise en œuvre d'une délégation de service public, qui redonnera à la commune sa capacité à orienter la politique de l'accueil et de l'animation de son camping. Avec une période d'ouverture plus large du camping et du snack et des animations s'appuyant davantage sur le potentiel touristique du Trièves.

Chaque structure tient son rôle : la commission économie - tourisme, qui explore les voies pour mettre en œuvre la politique communautaire du tourisme 4 saisons à travers des offres locales comme les parcours patrimonial et de promenade. Le Conseil municipal : un groupe de travail d'élus, avec des membres de la minorité, pour réfléchir aux outils et aux moyens de cette politique d'accueil touristique.

Tout ce travail, qui va se poursuivre, a forcément nécessité du temps et de la sérénité beaucoup plus propice qu'un battage médiatique, d'autant plus qu'une procédure au tribunal demande aux élus une certaine discrétion pendant l'instruction du dossier.

**QUELQUES-UNES DES ACTIONS DES COMMISSIONS ET DES ÉLU.ES****TRAVAUX - VOIRIE - EAU - ÉNERGIE - ENVIRONNEMENT**

- ⇒ Visioconférence avec l'AGEDEN (Association pour une GEstion Durable de l'ENergie) pour échanger sur l'étude d'opportunité d'un réseau de chaleur pour les bâtiments communaux.
- ⇒ Échange avec le bureau d'études Thévenet pour les ajustements à faire sur le dossier de rénovation énergétique de la mairie et d'Un Lieu sur Terre.
- ⇒ Ouverture d'un compte sur la plateforme ENEDIS pour disposer des informations sur le réseau communal, les travaux et les consommations sur la commune.
- ⇒ Participation à des formations en visio et rencontres sur différentes thématiques.
- ⇒ Espace Naturel Sensible du marais des Mines : présentation de la notice de gestion en comité de site, débat sur l'ouverture au public local et sur une étude portant sur le ruisseau des mines, trop encaissé (il ne joue plus son rôle de liaison avec la zone humide).
- ⇒ Déambulation dans le village pour préparer le travail de reprise des marquages routiers et vérifier la pertinence de panneaux de signalisation.

**ÉCONOMIE TOURISME**

- ⇒ Réunion publique avec la Communauté de communes, des hébergeurs, des commerçants et l'association *Trièves Actions Tourisme* pour lancer la réflexion concernant le transfert de l'accueil touristique sur la commune.
- ⇒ Consultation d'une graphiste pour finaliser la charte graphique concernant le parcours patrimonial.
- ⇒ Travail opérationnel sur les différents parcours de promenade pour lancer les commandes de la signalétique.

**URBANISME - MOBILITÉS**

- ⇒ Participation à des formations en visio sur différentes thématiques :
  - ⇨ le logement vacant (par la Banque des territoires) ;
  - ⇨ l'appel à projet des Habiles et de l'AG2R sur l'habitat participatif ;
  - ⇨ le montage de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain.
- ⇒ Réunion publique sur la Rue des Alpagnes, très vivante, qui a réuni une quarantaine de participants.

**ASSOCIATIONS - ANIMATION - CULTURE - PATRIMOINE**

- ⇒ Réunion pour l'organisation de la Semaine Africaine : programme, budget, demande de subvention à faire auprès du Département. En partenariat avec *Les Amis de Zacke, Culture Ailleurs, le Collectif d'Accueil des Réfugiés en Trièves (CART) et Alterégaux*.
- ⇒ Réunion de préparation de la Fête de la transhumance et de la laine.

**AGRICULTURE - ALIMENTATION - FORÊT**

- ⇒ Réunion avec l'ONF pour échanger sur l'application du régime forestier, délimitation des parcelles, aménagements, ... et projets futurs.

**SOCIAL - VIE QUOTIDIENNE**

- ⇒ Repas des aînés.
- ⇒ Participation à l'Assemblée Générale de *Rose Altitude* avec Pascale Arribert membre des commissions vie quotidienne et CCAS : association qui aide les femmes atteintes d'un cancer féminin (Trièves Matheysine). Cette année la marche Rose sera reconduite à Mens en octobre.
- ⇒ Réunion sur l'accueil touristique avec TAT, les commerçants et hébergeurs.

**GENTIANE VERNAY****CITIZ : RECHERCHE D'UN 2<sup>e</sup> VÉHICULE**

Depuis quelques mois, Citiz n'offre plus qu'un seul véhicule à Mens. Certaines personnes n'ont pas pu effectuer un trajet en Citiz car la voiture unique était déjà réservée.

Afin de retrouver le niveau d'offre idéal à Mens avec deux voitures et conforter ce dispositif qui permet dans une famille de se passer d'une 2<sup>e</sup> voiture voire de ne plus avoir de voiture personnelle du tout, il nous faut retrouver un propriétaire d'une auto voulant la partager avec Citiz, contre des avantages évidemment.

Rappelons que le CCAS peut aider les utilisateurs en prenant en charge des déplacements en voiture Citiz de personnes de la commune, selon leurs conditions de ressources, qui ont besoin de se rendre à un RDV médical, un entretien d'embauche, une convocation exceptionnelle (judiciaire, administrative...). *L'autopartage, comme le covoiturage et l'usage du bus et du train, la marche et le vélo, contribue à des mobilités moins polluantes, fait faire des économies et libère de la place dans nos parkings.*

**Lien :** <https://alpes-loire.citiz.coop/ma-chere-auto>



## L'AVANCÉE DES PROJETS EN QUELQUES BRÈVES :

Les travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux sont précisés via un audit énergétique ; en parallèle les recherches de financements *ad hoc* sont entrepris. Un appel d'offre pour désigner les entreprises sera lancé avant l'été ; les postes concernés sont les menuiseries, l'isolation des murs par l'intérieur, des combles et des planchers bas et le système de chauffage.

### TIERS-LIEU :

Les travaux liés à l'aménagement du futur espace de co-working expérimental au RDC de l'ancienne Trésorerie publique se poursuivent et l'installation de la fibre est programmée pour les mois qui viennent.

### HABITAT :

La convention OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat avec un volet Rénovation Urbaine) est en cours de finalisation avec l'ANAH, elle permettra d'amender la convention ORT (Opération de Revitalisation Territoriale) et lancer pour 5 ans un accompagnement administratif, technique et financier cousu-main des propriétaires occupants et bailleurs dans leur projets de rénovation énergétique de leur logement.

## VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS SUR L'ENSEMBLE DU PROJET DE REVITALISATION TERRITORIAL ?

**VEZ PARTICIPER À LA PERMANENCE MENSUELLE PETITES VILLES DE DEMAIN :** mercredi 15 février 2023 : de 16h à 18h en mairie. Venez partager vos interrogations avec AMANDINE BOUTTIN-DELUS, cheffe de projet. Avec elle, **et exceptionnellement sur cette date**, une personne de l'équipe d'accompagnement du projet de tiers-lieu sera présente pour répondre à vos questions sur les résultats de l'enquête qui avait été réalisée et l'avancement du projet de tiers-lieu qui prendra ses quartiers dans l'ancienne Trésorerie publique.



## L'ENTRETIEN DES HAIES ET DES ARBRES BORDANT UNE VOIE OUVERTE À LA CIRCULATION PUBLIQUE

Pour les plantations qui empiètent sur le domaine public, nous vous engageons à les tailler. L'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale, route ou chemin.

### PLUSIEURS RÈGLES SONT À RESPECTER :

⇒ Il est ainsi interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).

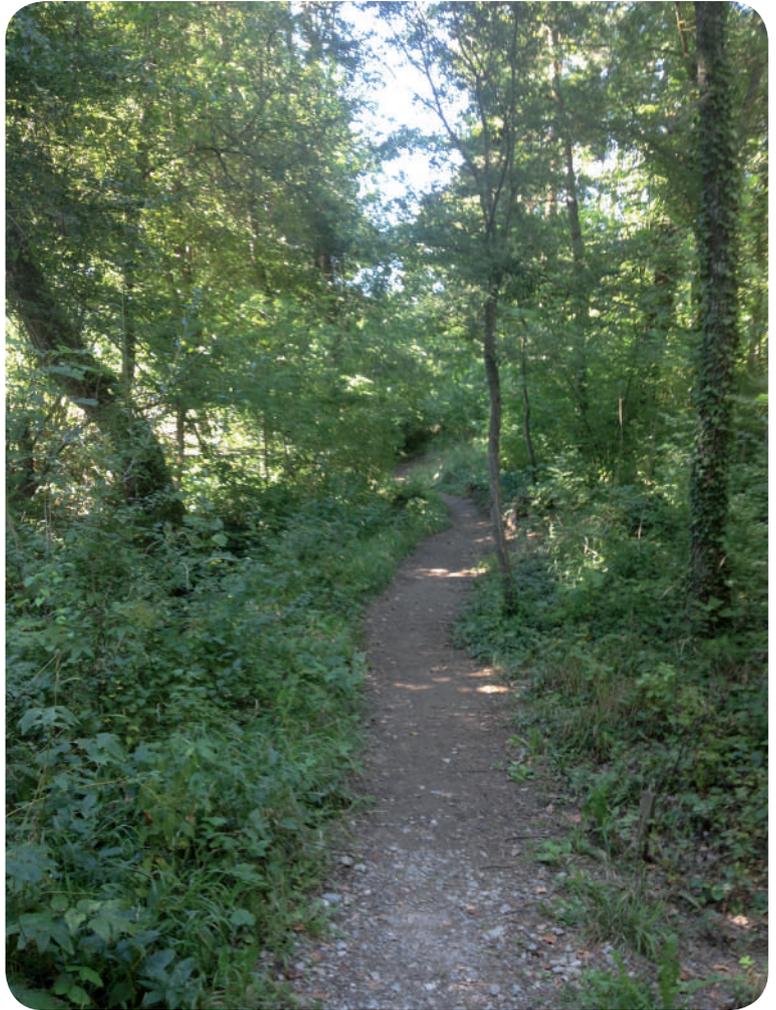
⇒ Au-dessus d'un chemin rural (article R161-24), les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin.

⇒ Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux. La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation de ces dispositions. La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec AR et restée sans effet.

Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire (décret du 26 août 1987).

Afin de préserver les cycles de la faune sauvage, il est vivement déconseillé de tailler les haies et les arbres durant leur période de reproduction et de nidification des oiseaux, soit du 15 mars au 31 juillet (à partir du 1<sup>er</sup> avril pour les agriculteurs, arrêté du 24 avril 2015).

**GILLES BARBE**



## DES HAIES PROTÉGÉES

Dans Mens, un certain nombre de haies sont protégées parce qu'elles jouent un rôle important dans la qualité du paysage, très apprécié et cadre de notre Site Patrimonial Remarquable. Elles jouent aussi un rôle écologique important d'abri, de continuité.

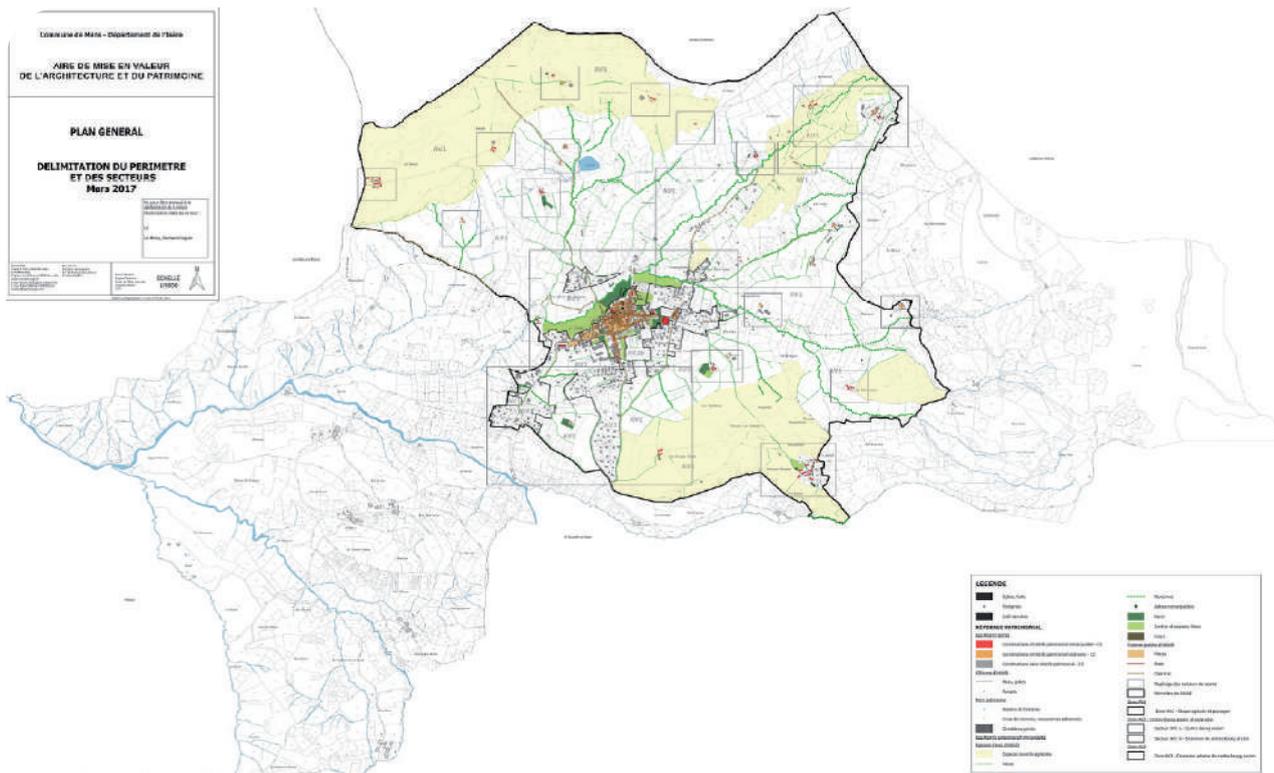
Elles protègent du vent, du soleil ...

On trouve sur le site de la mairie cette cartographie de ces haies ou ripisylves (le long des cours d'eau) :

<https://www.mairie-de-mens.fr/m1-mairie/m1-urbanisme/m1-avap/>

Ou vie municipale, service de l'urbanisme, SPR, plan de l'AVAP plan d'ensemble ou plan de l'AVAP zoom.





**Le règlement du Site Patrimonial Remarquable précise cette protection :**

<https://www.mairie-de-mens.fr/wp-content/uploads/reglement-AVAP.pdf>

Page 154 en zone AV3 (en périphérie du centre-bourg ancien) :

**3.1.3.1. Haies, ripisylves et arbres isolés**

*Le règlement explique notamment que ces haies sont protégées parce qu'elles forment un maillage, un motif paysager emblématique. Toute coupe ou élagage drastique est interdit. Les tailles mécanisées ne devront pas altérer la silhouette générale des haies et des ripisylves. Toute demande d'abattage doit être justifiée et faire l'objet d'une demande d'autorisation, avec une proposition de reconstitution. Tout aménagement et artificialisation des sols au pied des arbres est interdit.*

**Des règles quasi identiques précisent également la protection des haies en zone AV1 (cirque agricole et paysager), p 36 du même document.**

**CLAUDE DIDIER**

**UN NOUVEAU MÉDECIN AU SERVICE PMI**

Après 6 mois de recherche un nouveau médecin est arrivé au service PMI du Département sur le territoire Trièves: Le Dr DESVIGNES.

La Protection Maternelle et Infantile est un service du Département qui répond aux besoins et questions des parents concernant le suivi de la santé et du développement de leurs enfants de 0 à 6 ans : sommeil, allaitement, alimentation, dépressions post partum ou baby blues...

Une consultation médicale sur RV est proposée une fois par mois à Mens (Maison du Département)

et une fois par mois à Monestier-de-Clermont (au Granjou) possibilité de vaccination.

Une puéricultrice Mme BOTTAREL est présente aussi sur le territoire pour effectuer des visites à domicile, ou vous accueillir.

Contact : Maison du Département 04 80 34 85 00

**CÉCILE CELEYRON**

*Secrétaire Médico Sociale  
Direction territoriale du Trièves*

**NOUVELLE BALANÇOIRE**

Une nouvelle balançoire a été installée au mois de décembre au Parc Joubert (le Parc au crocodile). Elle est destinée aux enfants âgés de 8 à 10ans. La passerelle du jeu, dont deux planches étaient cassées va être remplacée et un nouveau jeu pourrait être installé dans l'année pour remplacer le tourniquet.



## REPAS DES AÎNÉS

Le dernier repas a eu lieu en 2019, le confinement et la crise sanitaire n'ont pas permis de le réorganiser depuis. Depuis 2020, environ 220 colis étaient distribués aux personnes de la commune âgées de 75 ans et plus. Le CCAS de la commune de Mens est ravi d'avoir pu à nouveau proposer ce repas qui s'est tenu le 21 janvier.

Environ 160 personnes ont préféré recevoir le colis.

Le repas des Aînés permet aux personnes de sortir, se retrouver et passer un moment festif ensemble, de créer ou conserver du lien social, certaines ont fait de nouvelles rencontres. Environ 60 personnes ont répondu présents au repas cette année.

Le CCAS a également invité et ont répondu présents : le Maire et des élus de la commune, Mixages pour une présentation de la structure et activités proposées aux personnes âgées, la co-présidente de l'ADMR, le Président du SIAD, le Président du Club *bel Âge*, représenté, des membres de la vie quotidienne.

Le repas était préparé par le Café des Arts : merci à Évelyne, Stéphanie et Laurianne. Perline, chanteuse et danseuse a animé l'après-midi.

Un grand merci aux membres du CCAS et la commission *Vie Quotidienne* pour leur investissement. Nous vous donnons Rdv l'année prochaine.

**FLORENCE LORENZI**  
Vice-Présidente du CCAS



## « LES VACANCES SE LA RACONTENT » HISTOIRES À BRUIER

**GRATUIT**

Pour les vacances, entre le 6 et le 18 février, les bibliothécaires ont sélectionné pour les enfants à partir de 3 ans des histoires à mettre en bruit. L'occasion pour les petits de découvrir quelques instruments de musique et pour les plus grands, de s'essayer au bruitage !

*Programme à découvrir dans les bibliothèques du Trièves.*

Réseau des bibliothèques : 06 32 57 18 17  
Réseau des bibliothèques du Trièves, un service de la Communauté de communes du Trièves.



**LES RENDEZ-VOUS  
DES BIBLIOTHÈQUES**

MONESTIER DE CLERMONT - MENS - LE PERCY - ST-MARTIN DE LA CLUZE - ST-MARTIN DE CLELLES

CHICHILIANNE - CLELLES - ST-MICHEL LES PORTES - TREMINIS - ST-JEAN D'HERANS



# SAMEDI 25 MARS 2023 À MENS

## JOURNÉE D'INFORMATION SUR LES TROUBLES PSYCHIQUES

L'UNAFAM PEUT VOUS AIDER  
GRATUIT  
INSCRIPTION OBLIGATOIRE  
AU [38@UNAFAM.ORG](mailto:38@unafam.org)  
04 76 43 12 71



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES  
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

VOTRE DÉLÉGATION :  
UNAFAM 38  
MAISON DES ASSOCIATIONS  
6 RUE BERTHE DE BOISSIEUX  
38 000 GRENOBLE

Pour adhérer à l'Unafam  
et en savoir plus :  
[www.unafam.org](http://www.unafam.org)

UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES  
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES  
Siège - 12 Villa Compoint - 75017 Paris - 01 53 06 30 43 - [www.unafam.org](http://www.unafam.org)

[www.unafam.org](http://www.unafam.org)  
Service Ecoute-famille : 01 42 03 63 03

Vous venez d'apprendre  
que l'un de vos **proches**  
est atteint d'un **trouble**  
**psychique** ?

Vous cherchez  
des informations  
sur les **troubles**  
**psychiques**,  
et leur prise  
en charge... ?

Vous vous  
sentez **isolé**,  
désespéré ?

### VOUS N'ÊTES PAS SEUL. L'UNAFAM PEUT VOUS AIDER !

En France, plus de 2 millions de personnes\* vivent avec des troubles psychiques sévères. 75%\*\* d'entre elles sont accompagnées au quotidien par leur famille.

Pour l'Unafam, une des meilleures façons d'aider les personnes vivant avec des troubles psychiques, c'est d'aider leur entourage.

L'Unafam est une association reconnue d'utilité publique qui accueille, soutient, forme, informe et accompagne les familles et l'entourage de personnes vivant avec des troubles psychiques et défend leurs intérêts communs depuis 1963.

Grâce à ses 2 000 bénévoles formés présents dans plus de 100 délégations et 300 points d'accueil de proximité répartis dans toute la France, l'Unafam accompagne plus de 14 000 personnes.

### DES EXPLICATIONS SUR LES MALADIES PSYCHIQUES POUR VOUS PERMETTRE DE :

- ▶ Mieux connaître les symptômes.
- ▶ Aborder la question du handicap psychique et son impact sur la vie quotidienne.
- ▶ Echanger avec des personnes vivant les mêmes difficultés.
- ▶ Découvrir votre rôle de proche aidant.
- ▶ Reprendre espoir.



### DES INFORMATIONS SUR LES RESSOURCES DISPONIBLES PRÈS DE CHEZ VOUS :

- ▶ L'organisation de l'offre de soins.
- ▶ Les structures sanitaires et médico-sociales.
- ▶ Les modalités d'accès.
- ▶ Les dispositifs d'accompagnement pour vous et pour votre proche.
- ▶ Le soutien entre pairs.

Journée animée par un  
**bénévole de l'Unafam**  
concerné par la maladie d'un  
proche et un **professionnel**  
de santé spécialiste des  
troubles psychiques

\*Source : OMS

\*\*Source : Enquête Unafam 2016

Participation  
gratuite





Un nouveau conseil d'administration a été élu lors de l'assemblée générale extraordinaire du 28 janvier 2023.

Nous vous présentons tous nos vœux pour cette nouvelle année.

D'ores et déjà, nous sommes en ordre de marche pour une 19<sup>e</sup> édition du festival MENS ALORS ! Venez nous rejoindre pour cette nouvelle aventure : toutes les bonnes volontés, les compétences particulières sont les bienvenues.

N'hésitez pas à vous faire connaître dès maintenant pour vous joindre à l'équipe de bénévoles.

Contactez-nous : [contact.mensalors@gmail.com](mailto:contact.mensalors@gmail.com)  
C'est dans la bonne humeur que nous nous organiserons dès les beaux jours.

Et surtout, rendez-vous la semaine du 31 juillet au 5 août 2023 pour des rencontres sonores et des spectacles inédits.

**VÉRONIQUE MENVIELLE-CHABERT**

## SPECTACLE À L'EHPAD DE MENS

Mercredi 4 janvier avant le goûter GILLES BOUVIER accompagné de son fils et de sa fille sont venus mettre de la gaieté dans le cœur de nombreux résidents de l'Ehpad.



Ce spectacle offert par le CCAS de Mens ne manquait pas d'originalité : Gilles racontant l'histoire des chansons de son répertoire, sa fille accompagnée par son accordéon reprenant des chansons d'Edith Piaf, son fils nous faisant découvrir ses talents de magicien.

Un beau moment de partage, de bonne humeur, de gaieté, de chansons reprises par les spectateurs...

Merci à Gilles et ses 2 enfants, Neige et Solé !

**LE CCAS**

## PHILIPPE MONCADA EXPOSE À LA MAIRIE JUSQU'AU DÉBUT DU MOIS DE FÉVRIER.



*Philippe, pouvez-vous nous parler de votre parcours artistique et de vos œuvres ?*

Mon parcours, mes œuvres...? J'ai toujours dessiné... J'ai rempli des carnets de croquis pendant des années. Encre, graphite, sanguine, un peu d'aquarelle. Pendant les vacances. Le reste de mon temps était consacré à ma petite entreprise. Le premier confinement m'a sauvé. Mon dernier client a eu le bon goût de renoncer à son projet. Du temps pour dessiner. Tous les jours ! Pourquoi me suis-je mis à faire des portraits ? Le challenge, aller taquiner le réalisme vu sur certains sites de portraitistes. 80 portraits en deux ans et demi. Un peu obsessionnel. Je vais me remettre au paysage.

Dessiner, finalement, c'est quoi ? Un sujet, un œil, une main et ... une petite voix intérieure qui te dit : « C'est foutu là, tu ne vas pas y arriver. Non, non ! C'est bon, c'est bon ! On va le sauver celui-là ! »

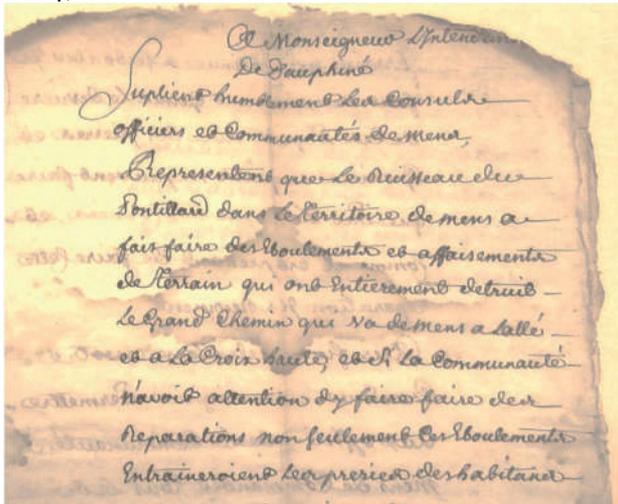


## À MENS SE RAPPELLE-T-ON DES CATASTROPHES PASSÉES ?

### DEUXIÈME ÉPISODE : LES ROUTES

Routes et chemins quadrillent le territoire et traversent donc des zones potentiellement instables. De tous temps, il y eut nécessité de réfections régulières ou de réparations des ponts et des chemins, par impôt ou par corvées.

Voici quelques exemples :



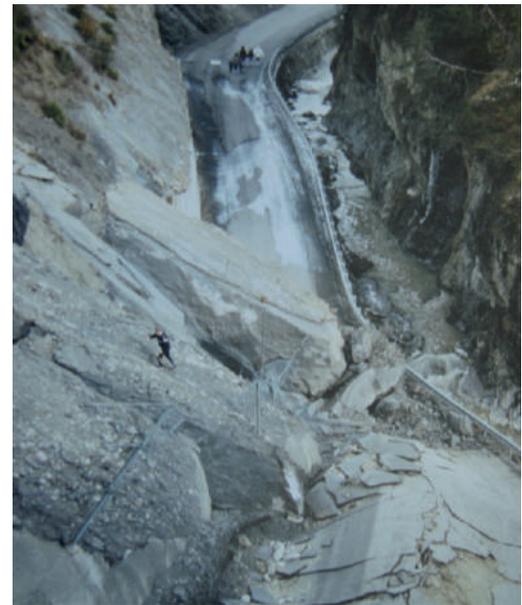
Éboulements et affaissements au Pontillard

- 1690 ⇒ réparations aux ponts du Coulagnon, Poite, Buot (=l'Hôte), Chardeyre (=Chardeyre),
  - 1764 ⇒ réfection du Pontillard, le grand chemin de Mens à Lalley,
  - 1788 ⇒ réfection du Pontillard, à nouveau
  - 1873 ⇒ dégâts du ruisseau de l'Hôte
  - 1876 ⇒ reconstruction du pont de Chardeyre
- etc... jusqu'à nos jours :

1990 ⇒ RD254 Chardeyre, mise en place de drains siphons pour stabiliser la pente.

En 1980, certains se rappellent l'impressionnant éboulement dans les gorges de la Vanne. Le rétablissement de la RD 216 a nécessité de grands travaux avec suppression d'un tunnel, et couverture de la rivière, ce n'est pas si vieux!

Cette route ne date que de la fin du 19<sup>e</sup> siècle (auparavant aller de Mens à Clelles faisait passer par Les Mines, Blanchardeyre et le pont de Sendon).



Nouvelle chute de rochers - 25 septembre 2001 !

Il faut remarquer que les voiries réalisées au 19<sup>e</sup> siècle, en remplacement des anciennes voies, n'ont pas toujours porté sur des choix de tracés très judicieux : le Trièves est ainsi truffé d'itinéraires récents qui ont dû être abandonnés. Ceux qui restent nécessitent régulièrement des travaux de protection... Le secteur de l'Écharenne, les gorges de la Vanne, l'ancienne RN75 à St-Michel, les tunnels de Lanchâtre etc... sont les exemples d'une prévention sans doute mal appréciée à l'époque...

Sources : Archives municipales Mens, AMT expo routes, Ch David



**MIXAGES**  
ESPACE DE VIE SOCIALE



MENS - ST BAUDILLE ET PIPET - CHÂTEL EN TRIÈVES - CORNILLON - TRÉMINIS - ST JEAN D'HÉRANS - PRÉBOIS - LAVARS  
CLELLES - ST MAURICE EN TRIÈVES - CHICHILIANNE - LE PERCY - MONESTIER DU PERCY - LALLEY - ST MARTIN DE CLELLES

# Agenda Mixages février 2023

## MARDI 7 FÉVRIER

SORTIE

HABITANT·ES / FAMILLES

À CHICHILIANNE

RAQUETTES, LUGE, BALADE

SOUPE ET CHOCOLAT CHAUD

TRANSPORT EN MINIBUS

TARIF SELON QUOTIENT FAMILIAL

INFOS ET INSCRIPTIONS AUPRÈS DE

MIXAGES

## JUSQU'AU 28 FÉVRIER

EXPOSITION "MONTAGNES"

DE MARGOT SCHWEBLIN

DU LUNDI AU VENDREDI

DE 8H30 À 17H30

À MIXAGES

## ACCUEIL DE LOISIRS

3-11 ANS

ACCUEIL DES JEUNES

11-17 ANS

Du 6 au 10 et du

13 au 17 février 2023

Inscriptions :

sur le Portail Familles [www.cc-trieves.fr](http://www.cc-trieves.fr)

ou par email :

[lienfamilles@cdctrieves.fr](mailto:lienfamilles@cdctrieves.fr)

ou par téléphone : 04 76 34 46 61 ou  
06 45 53 80 64

retrouvez les programmes sur le  
site de

la communauté de communes du  
Trièves :

[www.cc-trieves.fr](http://www.cc-trieves.fr)

onglet "Centres de loisirs".

## PERMANENCES AUX HABITANT·ES

Architecte Conseil  
sur RDV : 04 76 34 44 29

ADIL (infos liées au logement)  
sur RDV : 04 76 53 37 30

AGEDEN (Espace Info Énergie)  
sur RDV : 04 76 14 00 10

SOLIHA (Féd. solidaire habitat)  
sur RDV : 06 81 22 72 81

CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE  
avec un ou une conseillère conjugale  
sur RDV : 04 76 81 47 04  
ou [cpef@ch-lamure.fr](mailto:cpef@ch-lamure.fr)

# Temps d'Parents

Le rendez-vous des jeunes enfants et des parents en Trièves

## PROGRAMME FÉVRIER 2023

LE MERCREDI DE 9H30 À 11H30

À MIXAGES À MENS, ET À TRÉMINIS CE MOIS-CI

**VENEZ EN FAMILLE RENCONTRER D'AUTRES PARENTS ET ENFANTS (0 À 6 ANS)  
POUR PARTAGER DES MOMENTS D'ÉCHANGES, D'ACTIVITÉS OU DE JEUX.**

⇒ MERCREDI 1<sup>er</sup> à Mixages, temps de jeux et d'échange. Venez partager vos bons plans cuisine ! - Accueil à partir de 9h30, arrivée libre jusque 11h30

⇒ MERCREDI 22 à Tréminis, *atelier hors les murs* au gîte La Margelière (Château bas) : jeux dans la neige et visite aux poules et aux chèvres - Accueil à partir de 10h et jusque midi

Contact : [tdparents@laposte.net](mailto:tdparents@laposte.net) / 07 56 13 64 34

## CIEL, MON GLACIER !

CHAPITRE 2 :

« MON GLACIER ET SA MEILLEURE AMIE, LA NEIGE »

LE 22 FÉVRIER DE 10H À 12H

DEUXIÈME RENCONTRE DU CYCLE D'ANIMATIONS AUTOUR DE LA GLACIOLOGIE ET DU CLIMAT.

Après une première séance à la découverte des secrets des glaciers, l'association Névé vous propose une sortie de nivologie à proximité de Mens pour observer la neige, explorer ses propriétés, et son impact sur notre climat.

Si les conditions météo ne le permettent pas, nous nous retrouverons à l'espace culturel pour un atelier d'expérimentation en salle.

Comme chaque mois, l'atelier est pensé pour les adultes et pour les jeunes, tout le monde y trouve son compte !

Les ados peuvent y venir seul-es (à partir de 12 ans) ou en famille (à partir de 8 ans).

Pour cette sortie prévoir un petit temps de transport de 15 à 30 min avant et après (soit à pied soit en voiture) en fonction des conditions d'enneigement.

Date de la séance suivante : 15 mars, en salle.

### MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

5€/pers/atelier, 15 pers. max/atelier

Possibilité de s'inscrire à une seule ou toutes les sessions

Si possible, inscriptions jusqu'au lundi soir (avant l'atelier) par email : [contact@neveasso.fr](mailto:contact@neveasso.fr) ou 07 61 66 71 26



## HÔTEL EUROPA ET LE MUSÉE DU TRIÈVES

L'association Hôtel Europa et le Musée du Trièves vous convient à la présentation de :  
*L'image d'après*

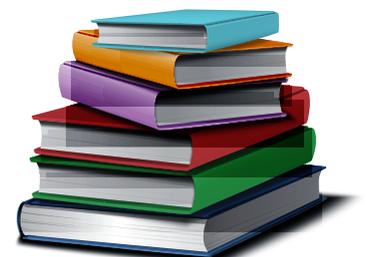
**Au Musée du Trièves,  
vendredi 17 février à 18h.  
Entrée libre.**



Petit théâtre d'un roman de SAMUEL AUBIN en cours d'écriture, lectures d'extraits et projection d'images documentaires. Où il est question d'un producteur de documentaires basé à Lyon, d'une cinéaste arménienne disparue dans les montagnes du Haut-Karabakh, et aussi de documentaires, ces films qui nous disent le monde, façonnent nos manières de le voir et de le concevoir. Dans un espace constitué d'un écran et d'une petite scène sur laquelle se trouve une table couverte de carnets de note et de feuilles volantes, SAMUEL AUBIN lit des extraits du roman en cours, dialogue avec les personnages, projète des extraits de films potentiellement réalisés par les personnages du roman.

Avec SAMUEL AUBIN  
et FREDERIKA SMETANA.

Dernier ouvrage paru de SAMUEL AUBIN : *Istanbul à jamais*, éd. Actes Sud, 2020



## PÊCHE, NOUVELLE SAISON, NOUVELLE CARTE !

**LAISSEZ-VOUS TENTER PAR CE LOISIR DE PLEINE NATURE AVEC LA FÉDÉRATION DE PÊCHE DE L'ISÈRE.**

La fédération de pêche de l'Isère, c'est :

- ⇒ 73 AAPPMA regroupant plus de 32000 pêcheurs ;
- ⇒ 8 Ateliers Pêche et Nature répartis sur le département, initiant chaque année des dizaines d'apprentis pêcheurs à notre passion ;
- ⇒ la gestion de plus de 3500 km cours d'eau, parmi lesquels des rivières de plaine et de nombreux torrents de montagne, une soixantaine de lacs de montagne présents dans nos massifs, une cinquantaine d'espèces de poissons.

La diversité des espèces et des milieux qui les abritent permet de s'adonner à une multitude de pratiques qui sauront satisfaire tous les goûts, tous les niveaux et toutes les techniques. Que vous soyez amateur de pêche traditionnelle ou de pêche moderne ; que vous préfériez pêcher dans des gorges sauvages ou que vous préfériez pratiquer le *street fishing* en centre ville ; que vous préféreriez la pêche au coup assis sur une station ou la pêche aux leurres en dérivant sur un float-tube ; que vous soyez amateur de pêche en étang de plaine ou de pêche

à 2500 m d'altitude ; ou enfin que vous excelliez dans la pêche du poisson blanc ou dans celle de gros carnassiers, l'Isère saura vous proposer et vous offrir la pêche que vous désirez.

La fédération de pêche de l'Isère vous propose une offre de qualité dans des milieux de qualité.

Retrouvez toutes les cartes de pêche :

⇒ sur le site [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr)

⇒ à Planète Photo, 29 place de la mairie, 38710 Mens, Tél : 04 76 34 93 63,

[info@planete-photo.fr](mailto:info@planete-photo.fr)

**LES PÊCHEURS À LA LIGNE DE MENS**

**ISÈRE**  
TERRE DE PÊCHE

**ISÈRE**  
Fédération départementale de pêche

### Les échappées pêche en Isère !

Vous souhaitez découvrir la pêche vous initier à une nouvelle technique, découvrir des lieux de pêche en Isère. Si vous êtes dans ce cas, ou simplement curieux, ces demi-journées sont pour vous !

### Animations Gratuites

Découverte pêche de la carpe : Le 03 Mai à Tullins  
Sortie pêche en famille : le 27 Mai à Mens et le 17 Juin à Champ-sur-Drac.  
Découverte pêche de la truite en lac : le 05 Juillet à Allemond  
Trekking trout : le 02 Aout à l'Alpes d'huez  
Initiation pêche à la mouche : le 23 Aout au lac de la Jasse.  
En immersion :  
- Journée découverte float tube le 30 Aout à la Terrasse.  
- Journée découverte float tube le 06 Septembre à Laffrey.  
Découverte pêche des carnassiers : le 23 Septembre à la base loisirs du bois Français.

Inscriptions sur :  
[www.peche-isere.com](http://www.peche-isere.com)

## GAGNEZ ET ADOPTEZ UN LOMBRICOMPOSTEUR !

*Qu'est-ce qu'un lombricomposteur ?*

*C'est un dispositif permettant de composter ses déchets organiques lorsqu'on ne dispose pas de jardin, à l'aide de lombrics uniquement. On obtient ainsi un compost et un engrais liquide naturel.*

L'association *Trièves Compostage & Environnement* vous propose un jeu-concours pour gagner trois lombricomposteurs avec leur kit de démarrage et une formation personnalisée ou une animation en classe pour les écoles participantes<sup>1</sup>.

Du 06 février au 06 mars 2023, envoyez-nous par mail ou par courrier postal une œuvre inspirée par le compostage: dessin, photo, poème... Notre innocent jury déterminera les trois œuvres les plus inspirées !

Ce concours est gratuit et ouvert à tous les habitants.es et écoles du Trièves et de la Matheysine.

Résultat du jeu le 13 mars 2023  
Pour plus d'informations et modalités du jeu-concours :

[p.gilly@trieves-compostage.fr](mailto:p.gilly@trieves-compostage.fr) /  
04.76.34.74.85

**Facebook:** [trievescompostage](https://www.facebook.com/trievescompostage)

Trièves Compostage & Environnement, ZA des terres du Ruisseau 38710 MENS



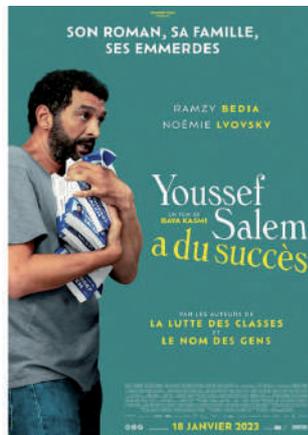
1. Un lombricomposteur par personne ou école à gagner

## CINÉMA À L'AMPHITHÉÂTRE DU COLLÈGE À 18H30 :

**DIMANCHE 12 FÉVRIER :**  
**«CET ÉTÉ-LÀ» 1H39**  
**COMÉDIE DRAMATIQUE DE ÉRIC LARTIGAU**

*Avec Marina Foïs*

Dune a 11 ans. Depuis toujours, chaque été, elle traverse la France avec ses parents pour passer les vacances dans leur vieille maison des Landes. Là-bas, Mathilde, 9 ans, l'attend de pied ferme. Une amitié sans failles. Mais cet été-là ne sera pas un été de plus. L'année dernière, Dune et ses parents ne sont pas venus. On ne lui a pas dit pourquoi mais elle sent que quelque chose a changé. Sa mère si distante, les disputes des parents, Mathilde qui tarde à grandir, l'odeur des pins entêtante, le sable qui n'est plus si doux, les films d'horreur ridicules, les amours des grands ados du coin, tout met Dune en alerte. Elle veut comprendre, savoir. Cet été-là Dune va grandir.



**DIMANCHE 26 FÉVRIER :**  
**YOUSSEF SALEM A DU SUCCÈS**  
**1H37, COMÉDIE DE BAYA KASMI**

*avec Noémie Lvovsky.*

Youssef Salem, 45 ans, a toujours réussi à rater sa carrière d'écrivain. Mais les ennuis commencent lorsque son nouveau roman rencontre le succès car Youssef n'a pas pu s'empêcher de s'inspirer des siens, pour le meilleur, et surtout pour le pire. Il doit maintenant éviter à tout prix que son livre ne tombe entre les mains de sa famille...

Organisé par *Prochaine Sortie*  
 et *l'Écran Vagabond du Trièves*  
 Plein tarif : 4,50€ / Tarif réduit (enfant et abonnement) : 3,50€  
 Abonnement : 7€  
[prochainesortie.mens@gmail.com](mailto:prochainesortie.mens@gmail.com)  
 06 23 77 25 18

Trièves RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

**BIBLIOTHÈQUE DE MENS**

HORAIRES D'OUVERTURE

- LUNDI > 16h-19h
- MERCREDI > 9h-12h30 / 14h-18h
- JEUDI > 16h-19h
- SAMEDI > 9h-12h30

Tél. : 04 76 34 60 13  
 mediatheque.mens@cdctrieves.fr  
[www.cc-trieves.fr](http://www.cc-trieves.fr)

CNL isère

Pour tout renseignement, consulter l'affichage et le site [www.ecranvagabond.com](http://www.ecranvagabond.com)

## PRESERVONS ET INNOVONS

Jean-Louis GOUTEL, Véronique MENVIELLE-CHABERT, Bernard CHEVALIER.

### Au revoir 2022, et bienvenue à 2023.

À mi-parcours, après avoir « posé » les premiers actes d'une mandature, il est de bon ton de présenter aux concitoyens un bilan de mi-mandat. Ceci a été fait par la liste majoritaire dans le TUM de janvier 2023 et appelle plusieurs remarques et questionnements.

Le bilan présenté aligne une check-list et un récit d'autosatisfaction, et quelque peu flatteur, du maire et de sa majorité. Nous attendions, non pas un exercice de communication, mais un vrai travail d'évaluation des projets ou travaux annoncés en début de mandat. Il faut aussi, en toute transparence, expliquer les échecs, les contraintes, les difficultés, et les mesures prises pour combler les écarts et corriger le tir. Tout contribuable est capable de comprendre cela. Nous regrettons fortement que ce ne soit pas le cas car c'est par cette exigence que l'impact public sera réel et la démocratie locale redynamisée.

Au cours de ces trois années d'exercice de notre mandat d'élus, nous nous sommes efforcés d'être justes et constructifs. Notre volonté est de placer en priorité les actions de redynamisation, d'amélioration du cadre de vie, de réalisations de travaux fondamentaux pour l'équilibre de notre village, et ce bien au-delà d'actions pouvant être perçues comme partisans ou politiques. Nous avons régulièrement déposé des amendements aux projets de délibérations qui ont trouvé un écho positif et qui ont ainsi permis de contribuer à la modification des délibérations concernées. Ceci explique les votes souvent consensuels y compris sur des sujets, où les points de vue pouvaient être divergents au départ. Nous nous félicitons de ces temps d'échanges et de travaux collectifs.

Il y a aussi des sujets sur lesquels nous nous sommes prononcés négativement et il nous paraît important de les rappeler :

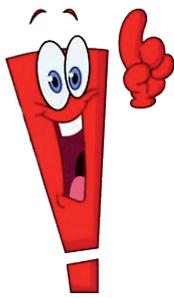
Augmentation des indemnités des élus au maximum légal impliquant une dépense supplémentaire annuelle de 20 000 euros

Achat du bâtiment dit « Un lieu sur Terre », siège de Radio Dragon, pour 160 000 euros, avec pour finalité la création d'une maison des associations. Budget de travaux nécessaires évalué à près de 40 000 euros. A ce jour, c'est silence complet. Trois associations occupent temporairement les bureaux gérés par radio dragon sans aucune mesure de sécurité particulière. (Voir PV du conseil municipal de septembre 2021).

Dépôt d'une motion sur les travaux de sécurisation de la RD 1075 pour la prise en compte de l'avis de la commune de Mens sachant que les élus des communes et les habitants ont été invités à faire part de leurs avis dans la procédure d'enquête publique. (Voir PV du conseil municipal de janvier 2022)

Reprise par la municipalité de la gérance du camping et demande par référé d'évacuation des lieux au 30 novembre 2022. Cette décision détruit le projet de vie d'un couple qui s'est installé à Mens, qui a pris des engagements financiers très significatifs pour contribuer au dynamisme économique de notre village et qui se voit dans l'obligation de recourir à des avocats pour tenter de sortir du désastre qu'il subit. Elle met également en péril la situation financière de la commune et sa capacité à réaliser ses travaux fondamentaux. Du fait du contentieux judiciaire, elle fait également peser un risque fort sur la saison touristique 2023 et sur l'activité des commerçants, des producteurs et de l'ensemble des professionnels de notre bassin de vie. C'est pourquoi, nous dénonçons très fermement cette situation qui ne reflète pas notre vision du vivre ensemble et de la concertation.

Les trois années à venir seront importantes pour l'avenir de Mens. Nous resterons vigilants et constructifs afin de redonner des couleurs à notre village et nous poursuivrons notre implication au service de l'intérêt général et dans la mise en œuvre des futurs projets de notre commune.



Toutes les remarques et tous les points de vue\* trouveront place sur cette page et contribueront à l'amélioration de notre cadre de vie commun.

\* De 100 à 150 mots  
1000 caractères maximum (espaces compris) ; non diffamatoires, signés et un minimum argumentés. Tout refus de publication sera signalé et justifié.

#### DROIT DE RÉPONSE

À propos de l'article sur la nouvelle maison de santé à Mens, paru dans le *Dauphiné Libéré* du 14 janvier 2023

Le mercredi 25 janvier 2023

À monsieur J.Y.L.M., journaliste

Votre article de la mi-janvier parle d'une maison de santé actuelle obsolète.

Diriez-vous qu'elle est démodée, périmée, vétuste ou bien poussiéreuse, passée de mode, dépassée – sic ! Pourtant, elle fonctionne, délivre son flot quotidien de consultations pluridisciplinaires, ; reste, malgré tout, un point de convergence d'une population locale, pour les soins.

Dans sa conception initiale, elle reposait sur les cinq professions médicales indispensables au Trièves : dentistes, infirmier.e.s, kinés, médecins, vétérinaires ; par la suite sont venus se rajouter : orthophonistes, psychologues et sage-femme.

La nouvelle maison de santé qui va naître me semble surdimensionnée, pour les besoins réels des habitants du Trièves.

En somme un gâchis – quel gâchis ? Un coût exorbitant : 1,5 M HT pour chacun de nous.

Pour conclure, je dirais que cette maison médicale (l'ancienne) qui a 40 ans, a subi quelques réfections, insuffisantes sûrement, mais sa rénovation, sa mise aux normes, etc, auraient permis beaucoup d'économies aux contribuables que nous sommes.

En outre, cette énorme dépense publique ne va sûrement pas modifier et améliorer l'avenir médical de la population du Trièves.

Un ancien, HUBERT VIDIL

#### VOUS REPRENDREZ BIEN UN PEU DE POÉSIE ?

##### AUBE

La nuit grasse, penchée au bord de ses abîmes,  
Contemple les jardins du jour qui disparaît.  
Moins longtemps que l'éclair, sur le couteau du crime,  
Ils ont fleuri.

Déjà s'efface le portrait  
D'un monde que la mort harcèle et précipite.  
Que jaillissent les feux des phares, des bûchers,  
Que les soleils lointains, les comètes prescrites  
S'allument !

Ce ne sont, près du mourant couché,  
Que veilleuses, tremblant au courant d'air des portes  
Ouvertes sur la terre et sur l'immensité.  
Tout est nuit, tout est mort, tout est seul, mais  
qu'importe

Si l'on eut un instant, sous le soleil d'été,  
L'illusion de l'amour et de la plénitude.

Viens donc, nuit incomprise et trompeuse et dis-nous  
Que les baisers fiévreux, que les creuses études  
Sont plus sages ici que, dites à genoux,  
La prière du lâche et celle du débile.

La nuit grasse est tombée en des gouffres connus  
Où le jour la suivra d'une chute docile  
Car il dresse déjà sur les monts son corps nu.  
Il se baigne à la source, il franchit la vallée,  
Il pénètre la mer de son reflet puissant.  
Le cortège des bruits va prendre sa volée  
Pour chanter le retour du bel adolescent.

Éteignez tous les feux et dispersez la cendre,  
Le jour est bon à vivre et l'heure est bonne à prendre.

ROBERT DESNOS

## POUR ALLER PLUS LOIN...

Pour le portrait de la Friperie Solidaire paru le mois dernier dans le Tum, quelques références omises : Le titre était emprunté à l'ouvrage *Textiles éthiques : s'habiller un acte engagé*<sup>1</sup> d'EMILIE POUILLOT-FERRAND, qui était venue animer une conférence à ce sujet au Musée du Trièves en octobre dernier.

Nous vous recommandons également l'excellent *Guide de résistance à la fast fashion*<sup>2</sup> édité par l'association ZERO WASTE FRANCE, une brochure très complète téléchargeable sur le site [reporterre.net](https://reporterre.net).

1. *Textiles éthiques*, E.Pouillot-Ferrand, éd Terre Vivante.

2. <https://reporterre.net/IMG/pdf/guide-de-resistance-a-la-fast-fashion-zero-waste-france-1.pdf>

## DÉCÈS

Mme GUERRY Fanchon veuve DIVISIA décédée le 31 décembre 2022.

LEPRINCE Georges décédé le 30 décembre 2022

BLANC-LAPIERRE Emma veuve POUDEVIGNE décédée le 11 janvier 2023

BERNARD Josette veuve PERRIER décédée le 23 janvier 2023

*L'Ehpad de Mens héberge plusieurs centenaires.*



En ce début d'année, j'aimerais rendre un court hommage à ces femmes courageuses, qui ont su concilier vie professionnelle et vie familiale, et mener une existence riche et active.

**Madame LOUISE MOLLARD, a fêté ses 102 ans le 5 décembre 2022.**

Ancienne institutrice, Madame Mollard a longtemps été une résidente active, curieuse et dynamique, passionnée de scrabble, de lecture, et de tricot. Malgré la fatigue et le poids des ans, Madame Mollard ne se plaint jamais et garde un esprit très ouvert.

**Madame GERMAINE AVENAS a fêté ses 100 ans le 3 janvier 2023.**

Issue d'une famille protestante, musicienne accomplie, Madame AVENAS deviendra elle aussi institutrice.

Depuis son entrée à l'EHPAD, Madame AVENAS a toujours fait preuve d'un enthousiasme débordant et particulièrement au cours des animations musicales où sa voix claire de rossignol entonne chansons et cantiques avec la même ferveur.

**Madame Simone BARTHALAY a fêté ses 100 ans le 15 janvier 2023.**

Originaire du Cher, Madame BARTHALAY a suivi son époux à Tréminis, où il tenait une scierie. Devenue veuve avec cinq enfants, elle s'est battue pour faire vivre sa famille et perpétuer l'entreprise familiale.

Madame BARTHALAY a toujours aimé la nature, les jardins, les fleurs. C'est aussi une passionnée de dessin et de peinture.

**ODILE BILLET**, animatrice EHPAD

**TOUTES LES FÉLICITATIONS À CES DAMES DE LA PART DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE ET DU TUM !**

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES ARTICLES POUR LE TUM DE FÉVRIER : 15/02/23. MERCI DE BIEN RESPECTER CETTE DATE !

ÉCRIRE À : [secretariat@mens.fr](mailto:secretariat@mens.fr)

## EN FÉVRIER

### Permanences à la Mairie sans RDV

- Tous les samedis 9H30 à 11H30

### Conseil Municipal

- Le 28 février 2023

**UN TEMPS D'ÉCHANGE**  
avec les habitant·e·s à chaque conseil municipal

MAIRIE DE MENS : 04 76 34 61 21  
secretariat@fr  
<http://www.mairie-de-mens.fr>  
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h

DÉCHETTERIE : lundi, mercredi, samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

MÉDECINS : 04 76 34 65 74

INFIRMIER·ÈRE·S : 04 76 34 61 59

KINÉS :  
Maison médicale : 04 76 34 62 30  
P. Péchoux : 06 18 05 39 91  
V. Bennet : 06 92 93 62 10

DENTISTE : 04 76 34 63 20

PHARMACIE : 04 76 34 61 24

SIAD : 04 76 34 67 83

ADMR : 04 76 34 66 67

EHPAD : 04 76 34 80 00

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES :  
04 76 34 87 05

P'TITOUS DU TRIÈVES : 04 76 34 86 98

ÉCOLE MATERNELLE : 04 76 34 60 44

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 04 76 34 60 86

COLLÈGE : 04 76 34 62 02

MAISON DU DÉPARTEMENT  
FRANCE SERVICES : 04 80 34 85 00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :  
Pôle de Mens 04 76 34 67 66

OFFICE TOURISME : 04 82 62 63 50